

Comité des Fêtes,  
Mairie, 8, rue de la Cascade  
23350 La CELLETTE  
tél. 05 55 80 62 97  
[comfeteslacellette@hotmail.fr](mailto:comfeteslacellette@hotmail.fr)

## **COMPTE-RENDU DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU COMITÉ DES FÊTES DU 8 DÉCEMBRE 2017**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Au bureau :

Camille Carcat président démissionnaire du conseil d'administration, Baptiste Chaumette, trésorier démissionnaire du conseil d'administration, Marie-Hélène Favarger, secrétaire adjointe démissionnaire du conseil d'administration, Michel Lassout démissionnaire du conseil d'administration.

Présents :

Monique Brunet, vice-présidente démissionnaire du conseil d'administration.

Excusés : Claire Chezaubernard, secrétaire démissionnaire du conseil d'administration.

Absents : Julie Reeman.

La séance est ouverte à 19H15 par Camille Carcat, devant une salle quasi pleine (en tout près de 40 participants). Il n'y a pas de quorum à atteindre puisque l'Assemblée ne comporte que des bénévoles, sans adhésion.

Il excuse Claire CHEZAUBERNARD, Nicolas CHAUMETTE

Camille Carcat rappelle les raisons pour lesquelles cette A.G.O. a été convoquée : suite à des soucis informatiques, les documents comptables n'avaient pas pu être remis dans les temps aux vérificateurs aux comptes pour l'AGO du 8 décembre. L'AGO d'aujourd'hui a pour objectif de soumettre le rapport financier à l'approbation de l'assemblée .

### **RAPPORT FINANCIER**

Baptiste Chaumette rappelle les résultats les opérations financières qui se sont déroulées en 2017. Ils ont été présentés dans un tableau figurant dans le compte-rendu de l'AGO du 8 décembre (site internet du Comité des Fêtes).

Comité des Fêtes			
2017			
Récapitulatif			
	<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>	<i>bilan</i>
fonctionnement	2 264,84 €	1 190,08 €	-1 074,76 €
ramées	0	165,00 €	165,00 €
-14 juillet	4 798,89 €	6 133,18 €	1 334,29 €
brochure	634,74 €	690,00 €	55,26 €
Assemblée GénéraleG	297,15	0,00 €	-297,15 €
Fête des régions	12 647,54 €	11 688,99 €	-958,55 €
Randonnée	1 644,28 €	1 949,62 €	305,34 €
			-470,57 €
<b>Général</b>	<b>22 287,44 €</b>	<b>21 816,87 €</b>	<b>-470,57 €</b>
livret CA		63,74 €	
livret La Poste		46,36 €	
			-360,47 €
<b>Stock Tee-shirt : 83</b>	<b>soit 830€</b>		

Jean-Claude Lalande, vérificateur aux comptes, lit ensuite son rapport, élogieux pour le souci constant du Comité des Fêtes à équilibrer intelligemment son budget. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 19h40.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Cette assemblée extraordinaire a pour objet le renouvellement du conseil d'administration , comme le rappelle Camille Carcat, qui relit les passages concernés des nouveaux statuts.

Il parle avec émotion des sept années passées à la présidence du Comité des Fêtes de La Cellette. Du plaisir qu'il a eu à travailler avec le bureau et l'ensemble des bénévoles pour assurer la belle activité festive dont La Cellette peut être fière. Celle-ci est maintenant connue bien au-delà du canton, et dans l'Indre. Il parle de tous les partenariats qui contribuent à cette réussite, en particulier la presse et la radio.

C'est aujourd'hui le moment de renouveler le Conseil d'Administration, et Camille demande à l'assemblée quelles sont les personnes qui se portent candidates. Marie-Hélène Favarger souligne une fois encore que les anciens membres du bureau seraient à la disposition de la nouvelle équipe pour l'épauler dans les premiers temps si besoin, et que le Comité dispose de nombreux bénévoles, dont beaucoup sont présents ce soir. D'après les échanges que nous avons pu avoir avec les uns et les autres, ils sont prêts à poursuivre leur implication, avec tout le cœur dont ils ont toujours fait preuve. Personne ne se présente. Il règne une grande tristesse dans l'assemblée.

Camille précise qu'il n'a reçu aucune proposition de candidature par courrier postal ou électronique. Dans ces conditions, et selon les nouveaux statuts entérinés le 8 décembre, l'assemblée peut voter soit la dissolution du Comité des Fêtes, soit sa mise en sommeil pour une durée maximale de deux ans. La mise en sommeil est votée à l'unanimité.

La question de la randonnée est abordée, car elle tient particulièrement à cœur aux Celletois. Camille rappelle qu'elle a à nouveau obtenu le label Qualité pour cette année. Plusieurs bénévoles de l'assemblée se déclarent prêts à coordonner leurs efforts pour qu'elle ait lieu.

Le maire, interpellé, déplore qu'une association aussi florissante et saine sur le plan financier suspende ses activités.

Jean-Claude Lalande, vérificateur aux comptes, s'assure auprès du président démissionnaire que les avoirs du Comité sont en sécurité, ainsi que tous les documents relatifs à l'association. Camille Carcat précise qu'il les tient à la disposition de toutes personnes qui pourraient reprendre les rennes de l'association. Une assurance de base est gardée en attendant.

La séance est levée à 20h.

Les participants poursuivent leurs discussions autour de galettes et boissons offertes par le Comité des Fêtes.

Le Président des Assemblées générales,

La secrétaire des séances,

Camille CARCAT

Marie-Hélène FAVERGER